

5. *Que le gouvernement lance immédiatement une enquête publique d'envergure sur les secteurs de l'industrie susceptibles de se trouver dans une situation concurrentielle désavantageuse à long terme par rapport aux pays en développement afin d'adopter des mesures d'ajustement efficaces.*

Le gouvernement connaît bien les difficultés que rencontrent les secteurs industriels canadiens les plus durement touchés par la concurrence des pays en développement. Il a déjà pris ou se propose de prendre des mesures pour améliorer la compétitivité de ces industries canadiennes dans l'actuel environnement commercial international. Des enquêtes publiques sur ces industries ont récemment été menées par la Commission du textile et du vêtement et par le Tribunal anti-dumping (sur la chaussure). Le gouvernement prendra des décisions sous peu. Lorsque ces décisions seront annoncées, il sera en mesure de faire connaître les facteurs qui ont mené aux positions adoptées.

6. *Que le Canada appuie le projet d'une "clause sociale" qui serait insérée dans le GATT et selon laquelle les pays signataires seraient dès lors tenus d'appliquer des normes de travail équitables.*

Le gouvernement a appuyé les initiatives internationales de l'OIT qui encouragent l'amélioration des conditions de travail dans les pays en développement. Toutefois, l'introduction dans le GATT d'une "clause sociale" assortie du droit d'imposer des sanctions commerciales pour son non-respect n'accomplirait vraisemblablement pas cet objectif.

7. *Que le Canada ratifie l'Accord relatif au Fonds commun et verse les contributions financières qui s'imposent.*

Les modalités de la recommandation sont en voie d'être appliquées.

8. *Que le tarif de préférence générale soit étendu à tous les produits manufacturés des pays les plus pauvres et que des critères de graduation soient établis de manière à reconnaître les pays qui n'ont plus besoin de traitement préférentiel.*

Le gouvernement prend cette recommandation en compte dans une revue qu'il mène actuellement sur les mesures qui pourraient être appliquées pour élargir l'accès du marché canadien aux produits des pays en développement. Les résultats de cette revue devraient être annoncés sous peu.